

16 OCTOBRE 2023

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 OCTOBRE 2023

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire tenue à la salle du Conseil le lundi 16 octobre 2023 à 19 h, à laquelle sont présents :

Mesdames les conseillères Claudia Drogue, Karine St-Germain et Lisa Collard;

Messieurs les conseillers Patrick Barry et Kevin Patenaude;

Absente : madame la conseillère Julie Robert.

Formant quorum sous la présidence de madame Suzanne Boulais, mairesse.

Également présente :

Madame Manon Donais, directrice générale et greffière-trésorière.

1. ACCEPTATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

À 19 h 15, la mairesse souhaite la bienvenue aux autres membres du Conseil municipal ainsi qu'à la directrice générale et greffière-trésorière.

2023-10-0708

CONSIDÉRANT QUE, tel que requis par le *Code municipal du Québec*, l'avis de convocation à cette séance extraordinaire a été signifié à tous les membres du Conseil municipal, tel qu'il suit :

1. Acceptation de l'avis de convocation
2. Élargissement des avenues du Curé-Dupuis et Armand-Guillet ainsi que de la rue Bessette et autres travaux connexes – Services professionnels pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux : appel d'offres
3. Période de questions portant sur le sujet discuté lors de la présente séance
4. Levée de la séance extraordinaire

EN CONSÉQUENCE, monsieur le conseiller Patrick Barry propose et il est résolu :

- **D'accepter** l'avis de convocation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2. ÉLARGISSEMENT DES AVENUES DU CURÉ-DUPOUIS ET ARMAND-GUILLET AINSI QUE DE LA RUE BESSETTE ET AUTRES TRAVAUX CONNEXES – SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX : APPEL D'OFFRES

2023-10-0709

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal désirent obtenir des soumissions pour les services professionnels, incluant la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux, afin de procéder aux travaux d'élargissement des avenues du Curé-Dupuis et Armand-Guillet ainsi que de la rue Bessette et autres travaux connexes;

16 OCTOBRE 2023

EN CONSÉQUENCE, madame la conseillère Karine St-Germain propose et il est résolu :

- **D'autoriser** la parution de l'appel d'offres public MSG-2023-14 sur le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO), conformément aux dispositions prévues au *Code municipal du Québec*, et les dépenses y étant rattachées, en vue d'obtenir des soumissions pour les services professionnels, incluant la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux, afin de procéder aux travaux d'élargissement des avenues du Curé-Dupuis et Armand-Guillet ainsi que de la rue Bessette et autres travaux connexes;
- **De nommer** madame Manon Donais, directrice générale et greffière-trésorière, responsable en octroi de contrat;
- **De prendre** les sommes nécessaires à même les crédits disponibles au budget 2023 « Voirie ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers

3. **PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LE SUJET DISCUTÉ LORS DE LA PRÉSENTE SÉANCE**

Il n'y a aucune personne présente dans la salle.

4. **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Étant donné que tous les points mentionnés à l'avis de convocation ont été traités, madame la conseillère Claudia Drogue propose et il est résolu de lever la séance extraordinaire à 19 h 17.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Suzanne Boulais, mairesse

Manon Donais, directrice générale et greffière-trésorière

ATTESTATION RELATIVE À LA SIGNATURE DES RÉOLUTIONS

Je, soussignée, Suzanne Boulais, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Suzanne Boulais, mairesse